

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2928

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE NANCY

Jugement d'ouverture

Date : 30 juin 2026.

Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.

932 298 599 RCS Nancy.

KIPIK.

Forme : Société par actions simplifiée.

Activité : La société a pour objet, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, en France et à l'étranger : la conception, la création, l'exploitation, la recherche et le développement ainsi que l'achat, la vente et plus généralement la commercialisation d'un ou plusieurs programmes informatiques (logiciels et/ou progiciels), de bases de données, de sites internet et de support marketing. Dans ce cadre et notamment, la société concevra, créera, exploitera, commercialisera une ou plusieurs Plateformes destinées à : la mise en relation entre tatoueurs, Pierceurs, managers et gérants de conventions, grossistes et clients. La réalisation de prestations de E-commerce. La réalisation de prestations diverses se rapportant à la création graphique, au design et au montage vidéo. La réalisation de prestation de conseil se rapportant au design, au marketing, à la communication et/ou à l'événementiel se rapportant aux programmes informatiques (logiciels et/ou progiciels), de bases de données, de sites internet et de support marketing. La société réalisera également la gestion, l'achat, la vente de matériel médical et de petits consommables se rapportant aux activités de tatoueur et de Pierceur. La société pourra par tous moyens participer, directement ou indirectement à toute opération pouvant se rattacher à son objet ; sont notamment visées la création de sociétés nouvelles, les opérations d'apport, de souscription ou d'achat de titres et de droits sociaux, de fusion, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements. Dans ce cadre, la société pourra également prendre, acquérir, exploiter ou céder tous procédés et brevets concernant ces activités. Et, plus généralement, la société pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement..

Adresse : 40, rue Salvador Allende, 54510 Tomblaine.

Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 19 février 2026, désignant liquidateur Maître Eric Bogelmann 53 Avenue Foch 54000 Nancy. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.